

10 ans de lutte

à la



1942

1952

PA
6095

UN BON BILLET!

l'entier 6 francs

le tiers 2 francs

l'un avec sa chance entière,

l'autre avec sa chance de tiers

LOTÉRIE ROMANDE



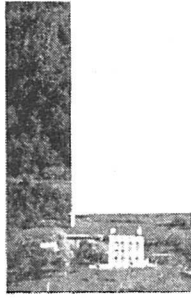
53/826

Médiathèque VS Mediathek



1010806976

PA 6095



A MAISON-BLANCHE

L'enseigne est engageante, n'est-ce pas ? Et la maison porte bien son nom, car elle offre aux regards une grande surface blanche, au milieu des arbres et des prés du coteau qui s'élève en pente raide, face à Sion, sur la rive gauche du Rhône. C'était une vieille demeure campagnarde à trois étages, où logeaient trois ou quatre familles. Ayant changé de propriétaire autour de 1940, elle n'était habitée depuis lors, que par un couple de locataires, un fermier, sa femme et leur domestique.

L'irrigation des terres s'y fait par le moyen des bisses d'arrosage, travail des plus délicats, en raison de la grande déclivité du sol. Une petite partie de la propriété reçoit l'eau très abondante d'une fontaine sise en bordure de l'ancien chemin des Mayens. Cette eau vaudrait un trésor, s'il était possible de la capter plus haut.

Le domaine que nous avons arrondi par achats successifs, mesure actuellement près de quinze hectares. Il touche au sud à la limite des Agettes, à l'ouest aux confins de Salins, mais est situé tout entier sur la commune de Sion.

Qui donc eut l'idée ?...

Créer une œuvre pour le relèvement des victimes de l'alcoolisme, était l'un des points du programme du Rd Chanoine Gross, religieux du Gd-St-Bernard et des premiers pionniers de la Croix d'Or (section d'abstinence) en Valais. Mais, que d'obstacles à surmonter, de préjugés à combattre, d'erreurs à redresser ! Il fallait d'abord déclencher un mouvement favorable et convaincre le peuple et ses dirigeants que les alcooliques sont des malades et non des criminels, (ils peuvent hélas ! le devenir) à traiter dans des maisons spéciales et par des méthodes appropriées. Ces maisons ne devraient jamais être situées dans le rayon des établissements pénitenciers, ni dans leur voisinage. Nous ne parlons pas, cela va de soi, des cas d'interneement administratif, tels ceux d'alcooliques vicieux et dangereux. La Croix d'Or a le grand mérite d'avoir déblayé le terrain et posé des jalons.

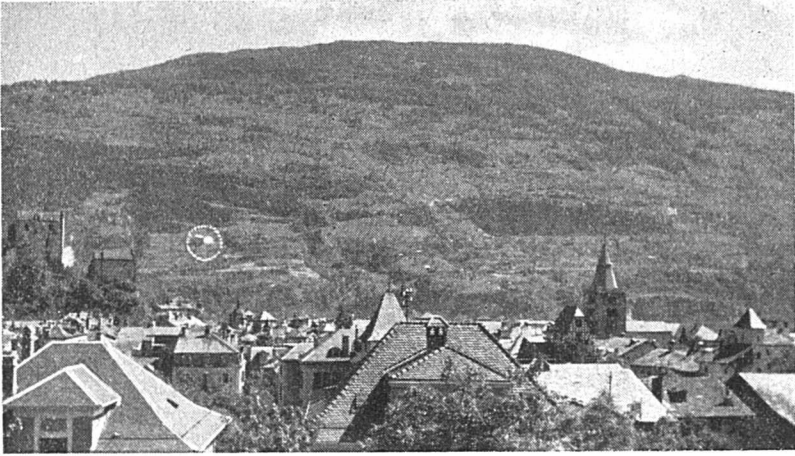
Un Evêque

A peine installé sur le siège de St-Théodule, Monseigneur Victor Bieler se lança dans la lutte contre le fléau de l'alcoolisme. Des quêtes furent faites dans tout le diocèse et, prompt dans ses décisions, l'évêque acheta la ferme des Mûriers, entre St-Maurice et Bex, pour y recevoir des pensionnaires à guérir et à convertir. Ce fut malheureusement une déconvenue. Il fallut revendre à perte. Nullement découragé par ce premier échec, Monseigneur fit un nouvel achat, non loin de Vouvry. Les pensionnaires ne vinrent toujours pas. Mais là du moins, l'affaire fut assez bonne, puisqu'en la liquidant, il fut possible de couvrir le premier déficit. Le capital des quêtes auquel s'ajoutait l'intérêt annuel, atteignit le chiffre de 82.800 francs en 1942.

D'un cœur magnanime, Monseigneur Bieler nous promit cette somme, dès qu'il eut connaissance de nos projets. C'est donc à lui que revient la plus grande part du mérite de l'œuvre qui, sans sa prévoyance et son généreux appui, n'aurait sans doute pas encore vu le jour.

Un Conseiller d'Etat

L'idée d'une maison de cures pour victimes de l'alcoolisme faisait désormais son chemin. Le jeune Chef des finances cantonales : M. Oscar de Chastonay eut, lui aussi, la hardiesse et le courage de lutter contre le fléau qui causait la ruine de tant d'hommes et de leurs familles. Il voyait loin et grand et, avec persévérance il préleva chaque année quelques milliers de francs sur la dîme de l'alcool pour le futur projet. Il n'hésita pas cependant à mettre toute la somme ainsi recueillie (37.950 fr.) à notre disposition, lors de l'achat de la Maison-Blanche et des terrains attenants. De plus, et ce fut cela surtout qui nous décida, M. de Chastonay nous donnait l'assurance que des subsides pouvant s'élever à 15.000 fr. seraient annuellement alloués à l'œuvre. Il en fut ainsi effectivement les premières années, puis, un nouveau mode de répartition de la dîme étant intervenu, avec approbation de Berne, le subside nous fut réduit de près de moitié. Les 8.000 fr. que nous recevons maintenant ne suffisent de loin pas à payer notre personnel directeur. Mais n'anticipons pas, car le bilan fera l'objet d'un autre chapitre. Pour mettre l'œuvre sur pied, il fallut l'intervention d'une troisième personnalité :



Un Président de commune

Nul autre que le regretté M. Adalbert Bacher, président de la ville de Sion, décédé en septembre 1952. C'est lui qui, au cours de l'automne 1941, (il était alors commissaire de police sous la présidence de M. Joseph Kuntschen qui fut très favorable à tous nos projets), nous appela dans son bureau et nous demanda de vouer nos forces à la création d'un asile pour victimes de l'alcoolisme. Ce problème le préoccupait beaucoup et il cherchait quelqu'un qui fut disposé à tenter la difficile aventure.

Nos craintes d'un échec, après ceux de nos devanciers, échec qui compromettrait pour de longues années toute nouvelle tentative, n'ébranlèrent pas sa conviction. « C'est maintenant qu'il faut commencer, dit-il, le temps presse et, même si vous arriviez à ne sauver qu'un seul alcoolique et à le réintégrer dans sa famille et sa profession, il vaudrait la peine de construire un asile ».

— Oui, mais où le bâtirons-nous ?

— La Ville possède justement des terrains incultes non loin de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Châteauneuf, au lieu dit « l'Île des Ecussons », je suis sûr qu'elle vous en cèderait quelques hectares. »

Les paroles de Monsieur Bacher ne nous laissèrent plus de répit. Le plan germa et se précisa dans notre esprit et, fort du consentement de nos Supérieurs et des encouragements de Mgr Bieler, nous nous mîmes en rapport avec diverses personnalités, en vue de créer...

Une Association (C.C. art. 60 et 61)

Ce fut chose faite le 1er mars 1942, jour où le Comité de l'Asile St-François avec l'appui de la Croix d'Or et de quelques personnes dévouées appartenant au Tiers-Ordre de St-François, constituèrent une association charitable, dans le but de fonder, de gérer et de diriger une maison de relèvement pour alcooliques et un préventorium pour jeunes gens souffrant de tares en rapport avec l'alcoolisme. (Statuts : art. 1).

En ce temps là déjà, douloureusement ému par la misère et l'abandon où nous avons souvent trouvé les enfants de parents alcooliques, nous avions conçu le projet de ce qui devait être deux ans plus tard le Home St-Raphaël.

L'œuvre de la Maison-Blanche ainsi légalement établie, le comité directeur composé de MM. Charles de Torrenté, ingénieur, Jacques de Riedmatten, avocat, Jean-Louis Roten, médecin, Mlles Paula Wolff et Stéphanie de Torrenté, ainsi que du P. Paul-Marie n'avait qu'à se mettre au travail.

La maison, après quelques réparations hâtives, s'est ouverte le 2 juillet 1942. Deux, puis trois, puis cinq pensionnaires, y furent reçus au cours des premiers mois; il y en eu 13 en 1943 et bientôt la moyenne de 18 à 20 fut atteinte. Ce nombre est généralement dépassé pendant les mois d'hiver, alors que le retour du printemps est pour plusieurs le signal du départ.

La Direction

A l'occasion d'une visite d'étude faite à la maison de relèvement «Von der Flue» près de Sarnen, le directeur nous avait dit : «l'œuvre que vous voulez fonder est de toute la plus difficile». Nous n'avons pas eu de peine à le croire et l'expérience nous en a bien vite fourni les preuves. Toutefois, la divine Providence nous a aidé en nous envoyant, dès l'automne 1942, un excellent directeur : Clarius Henry de Damphreux (J.-B.). C'était un jeune homme de 25 ans, abstinant convaincu, d'une grande maturité d'esprit, animé d'un vrai zèle d'apôtre. En plus de la gérance du domaine et de sa mise en valeur, il eut la responsabilité morale de l'œuvre. Les pensionnaires trouvèrent en lui un conseiller sûr et un ami fidèle auquel ils s'attachèrent très vite. Il fut, pendant ces dix années, notre bras droit dans la maison.



Chapelle dédiée à saint Nicolas de Flüe. Oeuvre de l'architecte Dufour.

Nous eûmes beaucoup plus de difficultés à obtenir le personnel féminin. Les révérendes Sœurs d'Ingenbohl firent un timide essai et se retirèrent. Nous essayâmes avec des laïques qui ne purent donner satisfaction. Enfin, depuis bientôt cinq ans, nous avons trois Sœurs italiennes, missionnaires franciscaines. La tâche ardue à laquelle elles se dévouent semble décupler leur courage. Là aussi, nous nous sentons merveilleusement appuyé par la Providence.

Les pensionnaires

Il est assez malaisé d'en parler car, ou nous restons dans les généralités qui n'intéressent guère le public, ou nous donnons des détails et des précisions qui risquent fort de dévoiler la personnalité de certains de nos malades, et de froisser ainsi leur amour-propre. Or, dès le début de l'Oeuvre, nous nous sommes imposé comme une règle absolue, de garder la plus entière discrétion, si bien que même les membres du comité-directeur ignorent l'état civil de nos pensionnaires, à moins qu'ils ne soient mis personnellement en rapport avec eux.

Un bon nombre de ceux qui nous arrivent sont dans une situation presque désespérée, surtout s'ils ont dépassé les soixante ans. A cet âge, un alcoolique laissé à lui-même est incurable, sauf s'il accepte de se faire traiter à l'apomorphine ou à l'antabus. (Nous

parlerons plus loin de ces cures). Il s'agit donc de limiter les dégâts. Un séjour prolongé à la Maison-Blanche atteint parfaitement ce but, et, à ce point de vue déjà, suffit à justifier l'existence de cette Oeuvre. Que d'ennuis, de misères, la ruine peut-être ont été par là épargnés à des femmes et à des enfants, pour qui la présence d'un mari ou d'un père alcoolique était un sujet de honte, une cause de dissensions continuelles ! Tandis que, retirés à la Maison-Blanche, ils peuvent d'ordinaire s'y rendre utiles et réapprendre à s'y conduire en hommes qui se respectent et en honnêtes chrétiens.

Quant aux plus jeunes ils arrivent, en petit nombre il est vrai, à se sauver du naufrage, pourvu qu'ils aient au moins conservé le sentiment de leurs responsabilités. Tel jeune homme par exemple, soutien de famille, tel père qui aime ses enfants, reprendront courage en constatant que le besoin physique de l'alcool diminue au fur et à mesure que se prolonge la cure de désintoxication. Ils sentiront grandir en eux le goût de vivre et de travailler et, rentrés dans leurs foyers, seront capables d'y remplir leurs devoirs, sans rechute grave.

Nous comptons une quinzaine de ces cas heureux, où il est permis de parler de guérison. Des améliorations de plus ou moins longue durée sont fréquentes, mais les échecs complets sont aussi nombreux. Qu'on veuille bien ne pas trop s'en étonner. De combien de défauts avons-nous réussi à nous corriger nous-mêmes ? Or, il ne s'agit pas ici de simples faiblesses ou déficiences légères, mais à la fois d'une maladie organique aux profondes répercussions psychiques.

Remèdes et méthodes de guérison

Quels remèdes employez-vous ? C'est la question que l'on nous pose très souvent. Y répondre est chose difficile, car ce qui est bon dans un cas ne l'est pas dans l'autre. De plus, pour avoir une chance de réussir, il faut que les malades consentent à suivre les traitements appropriés à leur état.

1) Nous avons appliqué le traitement à l'*apomorphine* (par piqûres) dans plus de 80 cas, mais il s'agissait, pour la plupart, de personnes encore jeunes et qui ne voulaient pas faire un séjour de longue durée à la Maison-Blanche. Ce traitement se pratique maintenant, de façon courante, dans les cliniques et les hôpitaux. Nous y envoyons les malades qui désirent s'y soumettre. Il oblige à garder le lit pendant une dizaine de jours, ou même plus longtemps.

Ces piqûres, faites après absorption de boissons alcooliques doivent, en agissant sur les glandes nauséuses, provoquer le dégoût de ces mêmes boissons. Leur efficacité varie suivant les sujets, elle dure en moyenne 7 à 8 mois. Le malade, libéré du besoin de s'enivrer peut, s'il est suivi et bien encadré, se corriger parfaitement. Il est possible d'ailleurs de renouveler le traitement.



2) La cure d'*Abstinyl* ou d'*Antabus* a l'avantage de pouvoir se faire à domicile, mais exige néanmoins un contrôle médical attentif et régulier, car elle n'est pas sans danger. Ce médicament pris sous forme de pilules, mélangé à l'alcool dans l'organisme, produit de l'acétone et peut causer des troubles assez graves. Nous connaissons pourtant des cas où ce remède pris, comme nous l'avons dit, sous surveillance médicale, a opéré de merveilleuses guérisons et cela, sans perte de temps ni de travail.

3) Enfin, il y a la cure de désintoxication par la privation de toute boisson alcoolique, par un régime alimentaire approprié et par un séjour plus ou moins long (une année en moyenne) à l'abri des occasions et tentations funestes. C'est le but que nous poursuivons à la Maison-Blanche.

Partant du fait que les alcooliques boivent beaucoup et mangent peu et mal, (on peut intervertir les termes, ce qui crée un cercle vicieux où le malade se débat en vain), nous leur offrons une nourriture abondante et riche en vitamines : lait, fromage, œufs, légumes, fruits, poisson... et, comme boissons : des jus de fruits non fermentés, du thé à discrétion auquel nous ajoutons parfois des tisanes décongestionnantes pour le foie et les reins. Nous avons obtenu de bons résultats grâce aux thés Künzle.

Le travail surtout au grand air, en campagne et au jardin, est un agent efficace de relèvement. Il est ordonné à chacun selon ses forces et capacités, alternant avec des heures de repos, en tenant compte aussi de la bonne volonté de nos pensionnaires.

Ne disposant d'aucune force de police ou d'autres moyens de coercition, nous ne pouvons punir les récalcitrants incorrigibles que par le renvoi de la Maison, ce qui provoque presque automatiquement leur internement dans un institut au régime plus sévère et plus rigoureux. Ceux qui en ont goûté nous reviennent ensuite animés de meilleures dispositions.

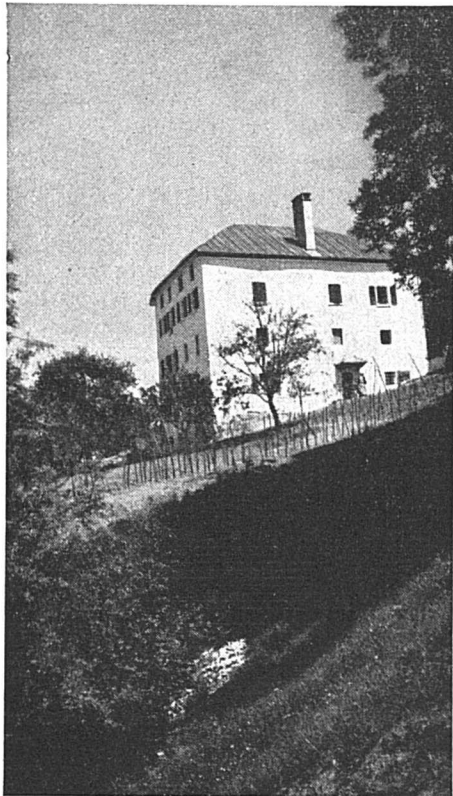
Nos ressources

1) *Dons et subsides.* — Nous avons déjà dit plus haut ce que nous recevons sur la dîme de l'alcool. Cette somme est en moitié absorbée par les intérêts annuels de la dette hypothécaire et l'amortissement.

Fort heureusement la Loterie romande, sur intervention de M. Norbert Roten, a volé à notre aide et nous a versé, ces trois dernières années, 3000 fr. de secours, grâce auquel nous avons pu boucler nos comptes sans un déficit trop lourd.

Ailleurs, les maisons comme la nôtre reçoivent, en plus de la dîme de l'alcool, un subside du canton et de nombreuses communes, ainsi que des cotisations régulières d'associations diverses. Nous n'avons pas cru devoir jusqu'ici faire appel à la charité publique, officielle ou non. Bien que notre œuvre ait aussi des amis et des bienfaiteurs, nous savons que l'idée d'une maison de relèvement pour victimes de l'alcoolisme n'est guère en faveur dans le pays. Nous avons voulu d'abord faire la preuve qu'une telle institution était aussi viable que nécessaire. Après dix années d'un travail acharné et ingrat, nous osons présenter l'Oeuvre accomplie et solliciter l'aide indispensable à son développement. Nous venons d'apprendre que la Municipalité de Sion, qui nous avait donné 10.000 fr. au début, en contre-valeur de l'île des Ecussons, s'apprêtait à renouveler son geste

charitable. Cela nous permettra de construire un tronçon de route pour relier la Maison-Blanche à la route de Sion-Nendaz, condition «sine qua non» des améliorations projetées. La Ville de Sion et son Conseil méritent notre profonde reconnaissance.



Une lettre adressée aux marchands de vins, hôteliers et cafetiers du canton, nous avait procuré une année 1500 fr. et l'année suivante 500 fr. Nous espérons obtenir à nouveau cet appui et plus encore, car il est certain que nous rendons service à l'honorable corporation nommée ci-dessus, en débarrassant les salles d'auberges ou d'hôtels de clients plus encombrants et indésirables que de bon rapport.

2) *Les pensions.* — Le montant des pensions accuse de gros écarts d'une année à l'autre. Les hommes qui n'accomplissent aucu-

ne tâche utile payent 5 fr. par jour. Pour tous les autres, le prix de pension est réduit en proportion du travail fourni. Il en est ainsi un bon nombre qui sont là comme au pair. Certains même, surtout en été, arrivent à gagner quelque argent. L'année 1952 est celle où nous avons eu le chiffre de pensions le plus élevé. D'ordinaire il ne dépasse pas 15.000 francs.

3) *Domaine et train rural*. — Les 15 hectares (dont 4 en forêts) qui composent le domaine de la Maison-Blanche, ont été considérablement améliorés. Les progrès sont visibles et commencent à donner des résultats intéressants. Alors qu'au début il n'était possible de nourrir que trois vaches, elles sont maintenant six. Le jardin nous fournit abondamment en légumes de tous genres. Une fraisière a été constituée. La vigne (700 toises) a été complètement défoncée et replantée et nous y avons récolté l'an passé 40 brantées de vendange de bonne qualité... Mais, c'est surtout dans l'arboriculture que nous mettons nos espoirs. Abricotiers et pommiers prospèrent à merveille. Or, grâce à notre pépinière, nous avons pu planter 330 abricotiers et 190 pommiers qui, d'ici quelques années, produiront un gain substantiel. Notre dernier «plan quinquennal» prévoit de doubler ces chiffres. L'avenir financier de l'Oeuvre n'a donc rien d'alarmant, tout au contraire. Il s'agit simplement de pouvoir tenir jusque-là.

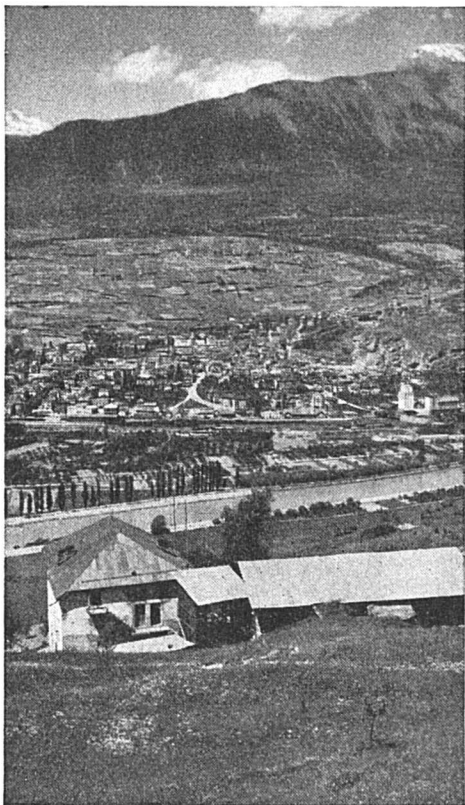
Les comptes et bilan de 1952 que nous publions ci-après, font ressortir les difficultés au milieu desquelles nous nous débattons, alors que 3 ou 4 mille francs de plus nous permettraient de faire, sans retard, les améliorations les plus nécessaires pour la stabilité et le succès de l'Oeuvre. Nous ne parlons pas seulement d'améliorations matérielles, mais surtout du relèvement moral de nos pensionnaires, but qui ne peut être atteint sans un minimum d'installations convenables.

Ce qui nous manque...

1) *Une salle de réunion*. — Voilà des années que nous la réclamons à chacune de nos assemblées générales et à la Commission de surveillance nommée par l'Etat du Valais. Nos pensionnaires sont obligés pour lire, se récréer, entendre une conférence, voir un film, écouter la radio... de se tenir dans le réfectoire : pièce sombre et trop exigüe, où vingt hommes sont littéralement entassés. Il nous faut, au plus tôt, un local aéré, où pénètrent lumière et soleil et dans lequel il soit possible de donner des séances instructives et

récréatives, avec une ou deux tables de jeux et la bibliothèque. En hiver, cette salle serait même utilisée pour de petits travaux.

2) *Une chambre de visites et de consultations* — Quand arrivent des parents de nos pensionnaires ou lorsque nous appelons le méde-



cin, quelqu'un du service social ou de l'assistance, nous ne pouvons les introduire ailleurs que dans un dortoir, à la cuisine ou au réfectoire. Comprenez qu'on se gêne et que l'on hésite à inviter des personnes à même de nous rendre les plus précieux services.

3) *Une petite infirmerie.* — Nous avons déjà dit que nous n'étions pas en mesure (faute de place et d'installations «ad hoc») d'appliquer à nos malades les traitements spéciaux que réclame leur état. Qui ne voit les avantages immenses que procureraient les mo-

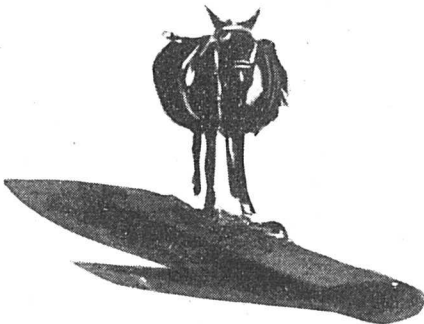
destes installations qui nous font défaut ? La Maison-Blanche rendrait alors tous les services qu'on est en droit d'en attendre. Les plans sont établis depuis six ans. Vingt mille francs auraient suffi pour les réaliser. Un subside avait même été inscrit au budget de l'Etat, mais fut annulé par la suite. Il s'agissait d'un subside de chômage qui n'avait plus sa raison d'être. Et... nous attendons encore. N'arriverons-nous pas à trouver cette somme ?

Le présent rapport réussira-t-il à toucher les cœurs et à susciter les actes de générosité qui nous permettraient d'aller de l'avant ? A vous de répondre, chers lecteurs, amis et bienfaiteurs. Nous espérons vous avoir fait comprendre l'urgente nécessité de notre œuvre. En nous aidant, vous travaillerez au relèvement et au salut d'un grand nombre de malheureux et de leurs familles. C'est, avec nous, le pays tout entier qui vous dira : merci !

Petites fleurs parmi les ronces

On dit qu'il n'y a point de rose sans épines. N'est-ce pas affirmer du même coup, qu'on trouve des roses au milieu des épines ? Nous l'avons constaté à la Maison-Blanche. Le long de notre chemin couvert de ronces, il nous a été donné de cueillir, de temps à autre, une fleur qui crée la joie et le sourire. Nous vous en offrons une petite gerbe, faite des événements pittoresques qui agrémentent la vie, arc-en-ciel sous une pluie d'orage.

L'âge du mulet



Un paysan de la contrée nous avait amené un mulet qu'il voulait vendre. La bête, disait-il, avait une quinzaine d'années, elle était sage et facile à conduire. Le prix semblait raisonnable, le marché fut vite conclu. Le mulet se montra docile, mais d'une extrême lenteur au travail. Sur ce, le vétérinaire Abel Duc, un disciple de collège, vint à passer ; nous lui montrâmes notre acquisition. A peine eut-il examiné la mâchoire

du mulet qu'il s'écria : « En voici un qui depuis longtemps a l'âge de voter ». Nous jurâmes, mais un peu tard...

Les bonnes résolutions

On nous assure que le chemin de l'enfer en est pavé. Elles ne manquent certes pas à nos pensionnaires, quand ils nous arrivent, mais hélas ! Elles s'évanouissent très vite.

Ainsi notre brave Kobi (Jacob) au bord d'un certain puits qui n'avait rien de commun, sauf la profondeur, avec celui du patriarche de l'Ancien Testament.

— Ne vous penchez pas trop, Kobi, car vous pourriez choir dans la fosse et y mourir asphyxié.

— Ah ! répondit-il, poussant un grand soupir, si c'était du fendant, je m'y plongerais tout entier.

Le ciment de Berne

C'est au sujet de ce même puits, que nous eûmes affaire avec les bureaux de la Confédération. Pendant la dernière guerre mondiale, on s'en souvient, le ciment était rationné comme le beurre et, pour en obtenir, il fallait multiplier les démarches. A Berne, un ami haut placé et très dévoué, M. Henry de Torrenté, appuya vigoureusement notre demande. Nous dûmes néanmoins la justifier en donnant la description exacte des travaux à effectuer, travaux urgents, s'il en fut. Vous pouvez en juger par la photographie ci-joint. Ce lieu ordinairement «clos» était ouvert à tous les vents. L'argument fut décisif, l'on fit droit à notre requête.



L'ânesse du Portugal

Le même ami qui nous avait aidé à Berne, fut envoyé peu après à Lisbonne, pour y négocier des accords commerciaux avec le gouvernement de Salazar. Il s'offrit à nous procurer gracieusement une



ânesse portugaise, pour remplacer le mulet mort de vieillesse. Pensez si l'offre fut acceptée avec reconnaissance. L'ânesse, une bête de grande race, — vous pouvez l'admirer ci-contre, — fit le voyage avec des chevaux achetés là-bas pour l'armée suisse.

En gare de Sion, l'ânesse refusa net de quitter son wagon. Appels, caresses, friandises... rien n'y fit. Des ouvriers, témoins de la scène, nous vinrent en aide. A deux, ils saisirent la bête par

le train de derrière et, le troisième tirant sur le licol, ils la soulevèrent. L'ânesse se trouva comme par enchantement, sur la terre ferme.

Après quelques minutes de surprise et de réticence, elle consentit à nous suivre jusqu'au couvent des capucins. Nous tenions à convaincre nos confrères qu'il s'agissait d'une histoire vraie. Ils en avaient douté. Voyant passer un capucin conduisant une ânesse, les gens s'arrêtaient pour jouir du spectacle et lancer quelques lazzi. Au collègue, les étudiants se précipitèrent aux fenêtres, poussant des cris de joie où le nom de Sancho Pança voisinait avec le nôtre. Plus loin, sur la place du Midi, deux Saviésannes s'extasièrent devant la magnifique ânesse et demandèrent à l'acheter, « le capucin avec... ! »

A la Maison-Blanche, ce fut une vraie fête. Mais, en dépit des attentions dont elle fut l'objet, la brave bête ne put s'acclimater. Sion pourtant, on l'affirme, avec ses collines et ses châteaux, ressemble étrangement aux cités ibériques. Bien qu'en liberté, l'ânesse ne s'éloignait guère de la maison et restait des heures, immobile, plantée sur ses quatre jambes, les regards plongeant dans la vallée ou fixés sur Valère et Tourbillon. Nostalgie, mal du pays ?... nous ne raconterons pas sa triste fin.

S.O.S. au Général Guisan

Notre directeur Clarius Henry avait été incorporé dans l'armée, aux cyclistes couverture-frontières. Tout à coup, il est rappelé sous les drapeaux. Qu'allions-nous faire sans lui pendant des mois ? Il n'était pas facile, surtout en ces années 1944-45 de trouver quelqu'un pour le remplacer.

Or le Général Guisan était en Valais. Nous savions qu'il avait bon cœur et qu'il nous écouterait. Nous le suppliâmes donc d'exempter du service notre Directeur. La cause semblait gagnée, mais, comme pour le ciment, il s'agissait de trouver un texte de loi qui justifierait notre requête. Seuls, nous déclarait-on, pouvaient être exemptés les directeurs d'hôpitaux, cliniques ou pénitenciers... Que nous fallait-il de plus ? La Maison-Blanche était, sans en porter le nom à la fois hôpital et... pénitencier. D'une part les hommes de science affirment que les alcooliques sont des malades et doivent être traités comme tels, d'autre part, internés bon gré mal gré à la Maison-Blanche, nos pensionnaires n'y jouissent que d'une liberté relative et, personne ne met en doute qu'ils y fassent pénitence. Donc : Maison-Blanche = Hôpital et Pénitencier. Le directeur était doublement qualifié pour être libéré du service militaire.

La décision prise en haut lieu nous donna raison et notre directeur ne fut plus jamais appelé sous les armes. C'est de tout cœur que nous avons crié «Vive le Général». S'il lit ces lignes, qu'elles lui rappellent quelques beaux souvenirs du Valais.

Un mot d'enfant

En nous apercevant un jour à bicyclette, un gros sac sur le dos, comme cela nous arrive lorsque nous montons à la Maison-Blanche, un petit garçon s'écria, nous montrant du doigt : « Maman, vois-tu... un Père le dromadaire ». Nous voulons bien continuer de porter ce surnom, si nous pouvons mériter par là de procurer secours et soulagement aux infortunés qui nous sont confiés, et gagner la confiance et la sympathie du peuple valaisan.

Statistique

AOÛT 1942 - JANVIER 1953

Deux cent treize pensionnaires ont séjourné à la Maison-Blanche au cours de ces dix années.

Valais	Neuchâtel	Thurgovie
Genève	Argovie	Berne
Fribourg	Vaud	Etrangers : Belges
Jura-Bernois	Grisons	Autrichiens
162	2	1
14	2	1
20	2	2
6	2	1

Au total deux cent quatre hommes et neuf femmes. Nous n'acceptons plus de femmes depuis longtemps.

Métiers et professions

Agriculteurs	Intellectuels	Mécaniciens
(vignerons, arboriculteurs)	(professions libérales)	Menuisiers
Boulangers	Sans métier	Peintres
Coiffeurs	Horloger	Vannier
Commerçants	Maçons	Vachers
Employés d'hôtels	Manœuvres	Ménagères
93	22	9
2	15	6
2	1	5
8	3	1
5	17	6
		9

Age — Moyenne : 50 ans. Un bon nombre ont dépassé la soixantaine, alors que plusieurs ont tout juste atteint la majorité.

Comptes et bilan 1952

ACTIF	BILAN AU 31 DECEMBRE 1952	PASSIF
Immeubles	147.209,16	Hypothèques
Banques	662,74	Créanciers
Caisse et cpte de chèques	191,54	
	148.063,44	81.625,05
		Solde actif
		66.438,39
		148.063,44

Compte d'exploitation 1952

DEPENSES	RECETTES
Alimentation	Subside d'Etat
Salaires	Loterie romande
S.I. et Tél.	Domaine
Domaine	Pensions
Mobilier, outils, ustensiles	Dons
Matériaux de constr.	Intérêts
Tabacs	Divers
Vêtements	
Pharmacie	36.938,84
Impôts, assurances, comp.	Excédent des dépenses
Divers	1.760,70
Intérêts hypothéc.	38.699,54
38.699,54	

** Le subside de l'Etat (dime de l'alcool) fut en réalité de Fr. 8.000,— sur lesquels nous dûmes prélever d'avance Fr. 2.000,— qui figuraient dans le compte de 1951.*

Pour oublier l'alcool... Fumez :

Pour Fr. 1.20 dix joies !
La garantie du cigare

SÉDUNOIS

Le cigare de qualité

MONTHÉY

Manufacture de Lavallaz & Cie

Pour la solidité rien ne surpasse

LES FERS

Pefferlé & Cie
SION

Pour remplacer l'alcool... Buvez:

PROVÍÑOR

*Jus de raisins du Valais
rouge et blanc*

Centre de pasteurisation - Sion



*Demandez
toujours :*

La Boisson
des petits
et des grands.

